

# Solidarité avec les mobilisations à Hong Kong

mardi 10 septembre 2019, par [Union syndicale Solidaires](#) (Date de rédaction antérieure : 9 septembre 2019).

La Cheffe du gouvernement hongkongais Carrie Lam a annoncé, mercredi 4 septembre, que le projet de loi d'extradition devrait être retiré à la mi-octobre.

Il aura fallu pour en arriver là plus de trois mois de mobilisations intenses :

- Sur une population de 7,4 millions d'habitants, 1 million, puis 2 millions, puis 1,7 million de personnes sont descendues successivement dans la rue ;
- De multiples heurts avec la police ont également eu lieu, occasionnant de nombreux/euses blessés/es et plus de 1 200 arrestations.

Même si la promesse de retrait du projet de loi d'extradition était tenue, la grande majorité de la population estime que « c'est trop peu et trop tard ».

Carrie Lam refuse en effet catégoriquement de satisfaire les quatre autres revendications :

- 1) Le retrait de la caractérisation « d'émeute » pour diverses mobilisations, ce qui peut entraîner de longues années de prison pour les personnes accusées d'y avoir participé ;
- 2) La libération sans inculpation des personnes arrêtées ;
- 3) Une enquête indépendante sur les violences policières et les abus de pouvoir ;
- 4) Le suffrage universel pour l'élection de la présidence du gouvernement et des députés.

Une porte-parole du mouvement résume ainsi la situation : Carrie Lam veut « soigner la gangrène avec un sparadrap. Aujourd'hui, le gouvernement a répondu à l'une des cinq revendications, il en reste donc quatre ».

Les mobilisations continuent donc, même si les manifestations sont désormais interdites.

Simultanément, la répression se déchaîne. Les violences policières sont plus brutales que jamais, incluant des violences sexuelles contre des femmes arrêtées. Même des députés ont été interpellés.

Dans le transport aérien, où l'appel de la centrale syndicale HKCTU à la grève générale du 5 août a été très suivi, plus de 20 salariés ont été licenciés depuis juin. Et cela le plus souvent pour avoir simplement exprimé leur opinion en dehors du lieu de travail, ou participé à des manifestations en ville.

Parmi les personnes sanctionnées, figure la présidente d'un syndicat de Cathay Pacific. Deux syndicats de l'Union syndicale Solidaires dans le transport aérien (SUD Aérien et ALTER) ont immédiatement protesté et appelé à la solidarité avec leurs collègues hongkongais licenciés.

Des actions de soutien ont eu lieu cet été dans plusieurs pays dont la France. D'autres sont prévues prochainement.

L'Union syndicale Solidaires y prendra toute sa place, ainsi que le réseau syndical international auquel elle appartient.

Paris, le 9 septembre 2019